



Privatisation d'ADP, le temps est venu d'agir pour préserver notre bien commun

Bureau Central, le 13/06/2019 - N° 08/19.

Les militants du Syndicat Général FO Air France sont opposés à la privatisation d'ADP. Nous combattons la vente à des capitaux privés des joyaux de notre pays. Nous avons déjà l'expérience, entre autres, de la privatisation des autoroutes.

La gestion des aéroports parisiens est un enjeu stratégique pour les emplois, l'économie et le PIB de notre pays. Vendre un monopole à des capitaux privés reviendrait à leur offrir une rente pour pas cher.

Des parlementaires ont réagi à cette ignominie et ont réussi à déclencher la procédure du RIP (Référendum d'initiative Partagée) car ils ont estimé que la décision doit revenir aux citoyens.

Pour qu'un référendum soit organisé il faut recueillir 10% de signatures des électeurs français. Il faut donc 4,73 millions de signatures avant le 12 mars 2020. Ce chiffre est largement atteignable.

Nous vous donnons la marche à suivre pour signer en faveur du Référendum :

- Allez sur le site www.referendum.interieur.gouv.fr/
- Cliquez sur « *déposer un soutien à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris* »
- Cochez la case « *Je soutiens* » puis cliquez sur « *suivant* »
- Renseignez tous les champs : département et commune où vous êtes inscrits sur les listes électorales, il faut mettre un tiret au lieu des espaces (tiret du 6 sur le clavier) Les codes qui apparaissent sont les codes INSEE et non les codes postaux.
- Votre nom et tous vos prénoms inscrits sur votre acte de naissance (attention ! Pas de virgule entre les prénoms) ; votre sexe ; votre date, pays et commune de naissance... puis cliquez sur « *suivant* »
- Indiquez votre n° de carte d'identité ou de passeport ; sa date et son département de délivrance ; indiquez votre adresse électronique puis cliquez sur « *validez votre soutien* »
- Indiquez le code de vérification affiché en bas de la page puis cliquez sur « *oui, confirmer mon soutien* »
- Téléchargez votre récépissé qui sera indispensable pour vérifier que votre soutien a été pris en compte quelques jours plus tard.

Ne livrons pas une entreprise publique rentable aux appétits du privé.

Pour une fois que les citoyens peuvent s'exprimer directement il faut en profiter.

Soutenez le Référendum d'initiative partagée Votez et faites voter

www.referendum.interieur.gouv.fr/

Christophe Malloggi
Secrétaire Général

Lien disponible sur le site www.foairfrance.fr